

2013-09-12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Structure et répartition du patrimoine des ménages: une analyse sur la base de la HFCS (Article pour la Revue économique de septembre 2013)

Le patrimoine tant financier que réel des ménages peut être estimé à l'aide de sources statistiques. Le patrimoine financier global des ménages peut être inféré des comptes financiers, et le patrimoine réel global peut être jaugé sur la base des estimations du patrimoine immobilier et des prix de l'immobilier. Ces sources d'information macroéconomiques en disent cependant peu sur la répartition du patrimoine des ménages. Pour ce faire, il convient de disposer de données microéconomiques tirées d'enquêtes. Les informations microéconomiques de ce type sont disponibles dans l'enquête sur le patrimoine et la consommation des ménages (*Household Finance and Consumption Survey*, HFCS) qui a été organisée par la Banque dans le cadre d'un réseau de recherche mis en place par l'Eurosystème et coordonné par la BCE.

Le présent article utilise les résultats finaux de la première vague de cette enquête pour analyser la structure et la répartition du patrimoine des ménages belges. Sont abordés en premier lieu les avoirs à l'actif du bilan des ménages. Pour cette analyse, une distinction est opérée entre les actifs réels et financiers. La HFCS se base sur une définition large des actifs réels et financiers des ménages et demande systématiquement aux ménages, d'une part, s'ils possèdent un certain type d'actif et, d'autre part, quelle en est la valeur. L'enquête fournit donc des informations non seulement sur le taux de participation (la participation des ménages aux différentes formes de placement), mais aussi sur la valorisation de ces placements. Sont ensuite analysées les dettes au passif du bilan des ménages. Il s'agit ici non seulement des dettes hypothécaires – contractées dans le cadre de l'achat de la résidence principale propre ou d'un autre bien immobilier –, mais aussi des dettes non hypothécaires, comme les lignes de crédit et les découverts bancaires, les soldes débiteurs sur les cartes de crédit et les autres crédits (crédit à la consommation, prêts automobiles, etc.). L'on conclut par une analyse du patrimoine net des ménages belges. Une attention particulière est accordée à la répartition du patrimoine net des ménages, et une comparaison est effectuée avec la répartition des revenus. L'on propose également une comparaison avec les autres pays de la zone euro.

Si l'on prend en compte l'ensemble des actifs et des dettes, le patrimoine des ménages belges apparaît élevé dans une perspective internationale. Le patrimoine présente une répartition plus inégale que le revenu. L'on constate des disparités importantes entre les pays de la zone euro. Les actifs réels et les dettes hypothécaires jouent à cet égard un rôle important. S'agissant des actifs des ménages, l'on constate d'importantes disparités à l'échelle internationale en matière de propriété du logement propre. En Belgique, sept ménages sur dix possèdent leur propre habitation (six sur dix dans la zone euro). L'on observe une faible détention de la plupart des actifs financiers autres que les dépôts, sauf pour ce qui est des ménages les plus riches. Ce n'est que dans le quintile de revenu le plus élevé que plus d'un ménage belge sur cinq possède des actions cotées en bourse ou des participations dans des fonds communs de placement. Le profil de revenu de la participation au troisième pilier des pensions est plus prononcé: en Belgique, cette participation va de moins de 20 % pour le quintile de revenu le plus bas à plus de 60 % pour le quintile le plus élevé. Quant aux dettes, l'on observe une part relativement faible de ménages endettés dans la zone euro, mais, à nouveau, les écarts internationaux s'avèrent importants. Cela dit, les ménages endettés le sont parfois à un degré considérable. En Belgique, moins de la moitié des ménages ont des dettes. Trois ménages belges sur dix ont un crédit hypothécaire. Pour ce crédit, la médiane (valeur médiane conditionnelle) du solde restant dû s'élève à cinq fois le revenu annuel brut d'un ménage du guintile de revenu le plus bas. Pour les ménages du quintile de revenu le plus élevé, ce ratio « dette hypothécaire/revenu » est de moins d'un an.

La HFCS est une source statistique riche et, en particulier pour la Belgique, fiable, qui contient de nombreuses informations inédites sur les finances des ménages au sens large. Les statistiques microéconomiques de la HFCS sont particulièrement appropriées pour les analyses structurelles, mais il convient de continuer à préférer les sources macroéconomiques pour les analyses globales.

RPM Bruxelles